# Dissertation s'appuyant sur un dossier documentaire

Il est demandé au candidat :

**DOCUMENT 1** 

- de répondre à la question posée par le sujet ;
- de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;
- de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment cellesfigurant dans le dossier ;
- de rédiger, en utilisant le vocabulaire économique et social spécifique approprié à la question et en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

## **SUJET**

Ce sujet comporte quatre documents.

# L'accumulation des facteurs de production permet-elle, à elle seule, d'expliquer lacroissance économique ?

(enpoints de pourcentage)

Croissance du PIB (en pourcentage) et contributions à cette croissance

		1990	2008	2019
	Taux de croissance du PIB	1,9	0,1	2,3
États-Unis	Contribution du facteur travail	0,1	-0,9	0,8
	Contribution du facteur capital	1,1	0,9	0,8
	Contribution de la PGF <sup>1</sup>	1,9 0,1 0,1 -0,9	0,7	
France	Taux de croissance du PIB	2,9	0,3	1,8
	Contribution du facteur travail	0,4	0,7	1,1
	Contribution du facteur capital	1,3	0,9	0,8
	Contribution de la PGF <sup>1</sup>	1,2	-1,3	0
	Taux de croissance du PIB	5,3	4,2	1,1
Allemagne	Contribution du facteur travail	1,3	1,3	0,5
	Contribution du facteur capital	1	0,4	0,4
	Contribution de la PGF <sup>1</sup>	2,9	2,4	0,1
	Taux de croissance du PIB	0,7	-0,2	1,7
Royaume-Uni	Contribution du facteur travail	-0,2	-0,2	0,9
	Contribution du facteur capital	1,6	0,6	0,5
	Contribution de la PGF <sup>1</sup>	-0,6	-0,7	0,2

Source: D'après OCDE, 2022.

# 1 : Productivité Globale des Facteurs

Note : la somme des différentes contributions ne correspond pas toujours au total en raison des arrondis.

23-SESJ1JA1 Page **1** sur **10** 

**DOCUMENT 2** 

# Évolution de la population active occupée (en milliers)

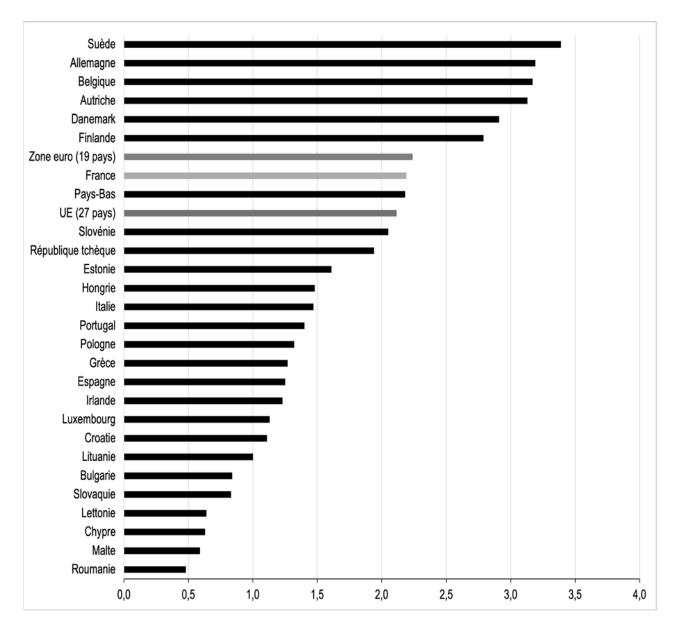
	Allemagne	France	Royaume-Uni	États-Unis
1970	33 856,9	20 327,0	24 381,0	78 678,0
1980	33 342,6	21 443,0	25 004,0	99 302,8
1990	37 217,9	23 064,5	26 818,0	118 793,3
1995	35 780,0	22 914,8	25 489,0	124 899,7
2000	36 235,5	24 628,8	27 483,5	136 890,8
2005	36 361,2	24 984,2	28 853,3	141 729,8
2010	37 992,2	25 730,7	29 227,0	139 063,9
2015	40 208,7	26 441,8	31 285,0	148 833,4
2019	42 398,5	27 132,2	32 794,5	157 538,1

Source: OCDE, 2022.

23-SESJ1JA1 Page **2** sur **10** 

DOCUMENT 3

Part des dépenses de recherche et développement en 2019 dans les pays del'Union européenne (en % du PIB)



Champ: pays de l'Union européenne.

Source: OCDE, Eurostat, 2021.

23-SESJ1JA1 Page **3** sur **10** 

## **DOCUMENT 4**

#### Article L611-1

Toute invention peut faire l'objet d'un titre de propriété industrielle délivré par le directeur de l'Institut national de la propriété industrielle qui confère à son titulaire ou à ses ayants cause<sup>1</sup> un droit exclusif d'exploitation [...].

#### Article L611-2

Les titres de propriété industrielle protégeant les inventions sont : les brevets d'invention, délivrés pour une durée de vingt ans à compter du jour du dépôt de la demande [...] ; les certificats complémentaires de protection rattachés à un brevet [...] prenant effet au terme légal du brevet auquel ils se rattachent pour une durée ne pouvant excéder sept ans à compter de ce terme et dix-sept ans à compter de la délivrance de l'autorisation de mise sur le marché mentionnée à ce même article.

## Article L615-14

Sont punies de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende les atteintes portées sciemment aux droits du propriétaire d'un brevet [...]. Lorsque le délit a été commis en bande organisée ou sur un réseau de communication au public en ligne ou lorsque les faits portent sur des marchandises dangereuses pour la santé, la sécurité de l'homme ou de l'animal, les peines sont portées à sept ans d'emprisonnement et à 750 000 euros d'amende.

Source : Code la propriété intellectuelle, version en vigueur au 1 janvier 2020.

1 : personnes disposant d'un droit.

23-SESJ1JA1 Page **4** sur **10**